



COMPTE RENDU C.A. DU 23 SEPTEMBRE 2014



Participantes et participants présents :

Corinne Jimenez	Adjointe à la vie associative
Patrick de Taxis du Poet	Adjoint aux sports
Julien Coulomb	Président de l'OMS
Patrice Gonguet	Directeur des Sports
Marc Sapin	CNS - Membre du CA de l'OMS
Guy Schoenztetter	Athlétic Club Salonais – Trésorier OMS
Sylvie Faivre	La Vaillante
Gérard Serra et Sylvain Pagani	Salon Bel air Foot
Said Chahbi	Boxing Club Salonais
Claude Barbi	Centre Equestre Salonais
François Bardon	Moto Club Salonais
Thierry Rochet, M.Dominique Comparetti	Foulée Salonnaise
Stéphane Ambrosino	Sapela Basket 13
Jérôme Quidort	Nostra Tennis Club
Jean-Pierre Bélières	Salon Cyclo Sport
Jean-Pierre Bélières	Salon Cyclo Sport
Christophe Agius	Salon de Provence Hockey Club – Secrétaire OMS
Laïneur Chazeau	Echiquier Nostradamus est excusé de son absence

1. Intervention de Sylvain Pagani et Gerard Serra

Sylvain Pagani présente la démission du Salon Bel Air Foot au sein du CA

Elle fait suite à une première démission donnée en septembre 2013 puis retirée suite à l'intervention de Guy et Julien

Il avoue avoir passé 20 ans formidables au sein de l'OMS mais souhaite protester contre le choix de la Mairie – qu'il respecte – de ne pas réaliser de stade synthétique au complexe de Lurian.

Il regrette que ce choix suive un refus précédent d'arrosage intégré au stade des Micoucouliers

Gérard Serra confirme la démission annoncée par S Pagani

Il rappelle que le travail de l'OMS n'a pas été pris en compte par la municipalité et affirme qu'il n'est pas d'accord avec les choix de la municipalité

Il demande à quoi sert l'OMS ?

Patrick De Taxis informe que l'arbitrage qui a été fait de faire cette année le stade synthétique des Canourgues au lieu de celui de Lurian résulte d'un choix de M Le Maire de finir le complexe des Canourgues

2. Subventions 2014

Julien COULOMB présente à l'assemblée le compte rendu d'une réunion qui s'est déroulé le 19 septembre en présence de M De Taxis, M Gonguet, M Ytier, Mme Jimenez et le bureau de l'OMS

Il apprécie la réactivité avec laquelle l'adjoint aux finances à répondu aux questions de l'OMS

Pour les subventions versées en 2015 le dossier additif sera similaire aux années précédentes

Les critères de versement de subventions restent inchangés.

Pour les demandes effectuées en 2015 les dossiers seront scindés en deux volets :

- Une demande relative au fonctionnement de l'association sportive avec des critères qui pourront évoluer (l'OMS sera intégrée à cette évolution)
- Une demande relative à des projets de manifestations exceptionnelles ou annuelles

Pour les demandes relatives à des projets 50 % de son budget seront versés avant la manifestation et 50% à l'issue de celle-ci après transmission à la Mairie d'un bilan

Il est demandé à l'OMS de vérifier ou adapter les critères relatifs au fonctionnement des « grosses » associations sportives mais aussi d'en proposer pour les plus « petites » en terme de budget

La partie « mise à disposition » des moyens ne sera plus intégrée au calcul des subventions

La Mairie exprime la volonté d'effectuer un contrôle de gestion des associations et ne pas effectuer un soutien abusif à des structures en déficit chronique

Les subventions 2014 sont en baisse de 10% en moyenne pour revenir au niveau de ce qui était versé en 2010

Une réunion avec les représentants de tous les Clubs qui le souhaitent sera mise en place pour débattre des critères de subvention, le 6 octobre à 18h15 à la MVA.

S. Chabi propose que l'OMS informe les clubs des possibilités de subventions – autres que municipales – dont ils peuvent bénéficier

2. Soirée des sportifs 2014

Elle se déroulera le 28 novembre 2014 à l'Espace Charles Trenet

C Jimenez propose que tous les salonais qui ont gagné un titre – et notamment les plus jeunes – y soient récompensés

Guy précise que cette démarche était jusqu'alors effectuée en Mairie en marge de la soirée des sports

P Gonguet et M Sapin mettent en avant la difficulté de ce genre de démarche

Ils pensent qu'au niveau régional il y aurait beaucoup trop de lauréat

C Agius demande aux élus si les Salonais titrés seront encore récompensés par la Mairie en marge de la soirée des sports

P Gonguet propose qu'un Salonais de haut niveau soit invité d'honneur de la prochaine soirée

Il propose JC. Magnan médaillé aux JO en escrime en or, argent et bronze

La commission animation de l'OMS définira les modalités de l'organisation de l'édition 2014 lors d'une réunion qui se déroulera prochainement

3. Projet de mini bus

J Coulomb informe qu'il a été sollicité par une société privée qui se propose de mettre à disposition des clubs un mini bus pour leurs déplacements, mini bus financé par du sponsoring local

P Gonguet met en avant les difficultés générées par ce type de projet : difficulté à trouver des sponsors, entretien et grosses réparation à financer, assurance ...

L'assemblée semble peu motivée par ce projet

4. Questions diverses

S Chabi regrette la faible mobilisation des clubs à la dernière édition (Mai 2014) du salon des sportifs

La commission animation débattrait des évolutions à apporter à cette manifestation

Patrick de Taxis du Poët confirme que la réunion des Présidents de clubs qu'il avait suggérée lors de l'AG de l'OMS aura lieu le 8 octobre à 18h15 à la MVA.

La Foulée Salonaise rappelle que le souvenir Jean Moulin se déroulera le 22 Mars et que les deux manifestations pourraient être associées.

C Jimenez demande aux clubs de lui communiquer leur date de manifestations sur l'année à venir

A ce jour très peu l'ont fait (quatre remontées d'information seulement)

Guy intervient pour signaler que le travail effectué pendant des mois par la commission équipement de l'OMS n'a pas été pris en compte par la Mairie

Il regrette que l'étude de rénovation du centre nautique qui avait été jugée comme priorité pour les salonais n'ait pas été validée dans le budget à venir

M Sapin va dans le même sens

Les élus répondent que cette étude n'est pas ajournée mais que dans un contexte de restrictions économiques des choix ont dû être faits

Les arbitrages ont été effectués en priorité en direction d'orientations relatives à la sécurité des personnes

L'assemblée se termine